



Et si février était le point de départ de votre futur chez-vous ?



Newsletter de Fevrier

- 👉 La météo des Taux
- Conseils du mois
- La saviez-vous ? L'actu
- 👉 Témoignage



Météo des taux

Une légère hausse des taux a été constatée. Malgré cela, il y a tout de même une **forte volonté des banques de prêter** en ce début d'année.

Durée du prêt	Meilleur taux observé	Taux moyen constaté
15 ans	2,95 %	3,21 %
20 ans	3,22 %	3,36 %
25 ans	3,37 %	3,52 %

*Taux hors frais et assurance, selon votre profil, donné à titre indicatif
Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent



Conseil du mois Le taux d'endettement

La règle des 35% n'est pas un hasard. Les banques appliquent la règle suivante :

Mensualités de crédits / revenus nets = max 35 %
(assurance incluse). Cette règle vise à garantir un **reste à vivre suffisant** après paiement du crédit.





Allonger la durée peut sauver un projet : Passer de 20 à 25 ans permet :

- Abaisser la mensualité,
- Réduire mécaniquement le taux d'endettement.

Attention : le coût total du crédit augmente. Le bon compromis dépend de l'âge, du projet et de l'évolution de revenus.

Les crédits en cours pénalisent fortement (auto, renouvelables).

- Ils augmentent l'endettement
- Ils réduisent la capacité d'emprunt.
- Un rachat de crédit ou un remboursement anticipé peut débloquer un projet immobilier



Le saviez-vous ?

Le taux des livrets d'épargne évoluent !

Parmi les bonnes nouvelles de l'actualité immobilière, **la revalorisation du PEL** mérite d'être soulignée. Les PEL ouverts à compter du 1er janvier 2026 bénéficient d'un **taux de rémunération fixé à 2 %, contre 1,75 % pour ceux ouverts en 2025.**



Garanti à l'ouverture pendant toute la durée du plan, ce taux redonne au PEL sa vocation première : préparer un projet immobilier dans la durée, sécuriser un apport et renforcer la crédibilité d'un dossier de financement.

Au 1er février 2026:

- le taux d'intérêt annuel du livret A est fixé à 1,5 % (contre 1,7 % entre le 1/08/2025 et le 31/01/2026),
- le taux d'intérêt annuel du livret d'épargne populaire (LEP) est fixé à 2,5 % (contre 2,7 % entre le 1/08/2025 et le 31/01/2026).



Témoignage

Nous avons fait appel à Matthieu sur les conseils de nos proches, et ils ne se sont pas trompés. C'est en effet un véritable professionnel. Il a réussi à obtenir notre prêt malgré notre dossier, qui n'était pas idéal aux yeux de certaines banques au vue de la conjoncture actuelle. Toujours disponible et souriant, il a répondu à toutes nos questions et inquiétudes. Nous vous remercions infiniment d'avoir mené notre projet à bien et ne manquerons pas de vous recommander à notre entourage. Bonne continuation !!

ML

À bientôt pour en discuter !

Matthieu VION

Courtier en crédit immobilier
06 89 44 19 82
matthieu.vion@financeconcept.fr
www.financeconcept.fr



37 rue Edouard Branly
85500 Les Herbiers

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)